

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE



SÂLES

ROMANENS

RUEYRES-TREYFAYES

& MAULES

Les Quatre font La Une



N° 57

novembre 2025

SOMMAIRE

* Photo : La vache et la Lisière	p.	1
* Sommaire // Administration communale // Numéros utiles // Défibrillateur	p.	2
* Le mot du Syndic	p.	3-5
* Tractanda de l'assemblée du 9 décembre 2025 // Citoyennes-citoyens de 2007	p.	6
* Résumé de l'assemblée du 13 mai 2025 // Budget 2026	p.	7-9
* Investissements 2026	p.	10-12
* Service du Feu - Modification des statuts	p.	13
* ABVGN - Modification des statuts	p.	14-15
* Accueil extra-scolaire - règlement // Ecole - devoirs surveillés	p.	16
* Bâtiment La Rosaire 31 - Calcul de rendement // Les Lapins Bleus	p.	17
* Bâtiments - Travaux en cours // Message de la Commission Seniors	p.	18-19
* Bibliothèque	p.	20
* Gestion des marais de Sâles	p.	21
* Agenda des manifestations	p.	22
* Tir en campagne 2026	p.	23
* Un peu d'histoire : Auberge de la Couronne	p.	24-25
* Déchetterie // Entreprises locales	p.	26
* Vœux du Conseil communal	p.	27
* Page ouverte à la FSG	p.	28

Si vous consultez ce journal via internet, cliquez sur les mots du sommaire, les numéros de pages ou les adresses e-mail et internet afin d'accéder aux articles et informations !

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

026 917 83 50 // commune@sales.ch
commune-sales.ch

Ouvert du lundi au vendredi de
08h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00
Fermé le mercredi après-midi

**Les bureaux seront fermés du
22 décembre 2025 au 2 janvier 2026,
réouverture le 5 janvier 2026 à 08h00.**

NUMÉROS UTILES

Coupe d'eau
Service de piéquet 24h/24
079 436 72 02

Hydrantes et fuites d'eau
Yves Zbinden
079 204 30 82

Secours Sud Fribourgeois
Centrale d'alarme
118

DÉFIBRILLATEUR

En cas d'urgence, un défibrillateur est disponible au Centre sportif La Lisière

LE MOT DU SYNDIC

Chères habitantes, chers habitants de la Commune de Sâles,

Notre prochaine assemblée communale se tiendra le mardi 9 décembre 2025, avec à l'ordre du jour le budget 2026 et les projets d'investissements pour l'année à venir.

En ce qui concerne le budget de résultats, celui-ci peut être considéré comme stable au niveau du résultat final. Toutefois, il est marqué par de nombreuses incertitudes liées au référendum contre la Loi d'assainissement des finances de l'Etat (LAFE).

Le budget des investissements présente quant à lui les projets soumis par le Conseil communal à l'Assemblée. Il tient compte des projets arrivés à maturité ainsi que des interventions urgentes ne pouvant pas être financées par le budget de fonctionnement.

Administration

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre secrétaire communale, Mme Prescilia Uldry Genoud, a donné naissance à deux petites filles au mois d'octobre. Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos meilleurs voeux de santé et de bonheur.

Mme Marie-Claire Mettraux, de Fribourg, assure l'intérim depuis fin juin 2025. Elle occupera la fonction de secrétaire communale jusqu'au retour de Mme Uldry Genoud.

Nous félicitons également Mme Valérie Kolly, qui a fêté le 1er octobre 2025 ses 20 ans d'engagement au sein de l'administration communale. Responsable du domaine des impôts, elle travaille en étroite collaboration avec Thierry Gendre, notre responsable des finances.

Programme d'assainissement des bâtiments

Le Conseil communal actuel, dans la continuité des législatures précédentes, a pris la responsabilité de mettre en place un programme d'assainissement des bâtiments communaux. Ce programme fait partie intégrante du plan d'investissement présenté chaque année à l'Assemblée communale.

L'entrée en vigueur du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) a profondément modifié la gestion financière des communes. Les bâtiments non nécessaires aux tâches publiques sont désormais classés dans le patrimoine financier. Contrairement au patrimoine administratif, ils ne font plus l'objet d'amortissements obligatoires. Il appartient toutefois au Conseil communal d'en réévaluer la valeur au moins tous les cinq ans, afin d'enregistrer une éventuelle dépréciation.

Par ailleurs, les communes ne peuvent plus constituer de réserves pour l'entretien du patrimoine financier. Les revenus supplémentaires doivent être affectés au budget de fonctionnement, afin de soutenir le ménage communal. C'est dans cette logique responsable que s'inscrit le projet de réfection de la Chapellenie de Maules. Le Conseil communal tient à présenter des projets d'investissement capables de s'autofinancer.

Panneaux solaires et aménagement du centre sportif de la Lisière

Des panneaux solaires ont été installés à l'automne 2025 sur le toit du centre sportif de la Lisière. Nous espérons que cet investissement portera ses fruits et permettra de réduire notre dépendance à des sources d'énergie plus polluantes.

Des travaux d'aménagement ont également été entrepris au niveau des places de parc, afin d'améliorer l'accès au site.

Le centre sportif est un grand bâtiment. L'ancienne et la nouvelle partie font l'objet d'un suivi régulier afin de maintenir un bon état du bâtiment, mais les parties des années 80 souffrent principalement de problème de performance énergétique et d'une certaine vétusté.

Groupe de travail – Crédit d'étude écoles Sâles – Vaulruz

Le groupe de travail s'est réuni à un rythme soutenu depuis la validation du budget au printemps 2025. Un inventaire des bâtiments scolaires existants, des obligations légales en matière de construction, des besoins en transports ainsi que des recommandations pédagogiques ont été réalisés.

Il est important de relever qu'à partir de 2026, les subventions cantonales pour la construction des écoles enfantines et primaires prendront fin.

Nous avons toutefois bon espoir que les travaux du groupe aboutiront à un projet cohérent permettant de soumettre un crédit d'investissement au vote dans un avenir proche.

L'un des principaux défis consistera à trouver un équilibre entre l'état des bâtiments actuels et les contraintes liées à d'éventuelles nouvelles constructions.

Politique d'attribution des travaux

Le Conseil communal est parfois interpellé au sujet de l'attribution des travaux communaux. Nous rappelons qu'en tant qu'entité publique, nous sommes soumis à la Loi sur les marchés publics, qui garantit une procédure transparente et équitable.

Concrètement, pour tout mandat supérieur à CHF 5'000.00, trois offres sont systématiquement demandées. La priorité est donnée, chaque fois que possible, aux entreprises établies sur le territoire communal. Lorsque cela n'est pas réalisable, une entreprise extérieure est sollicitée. Nous comprenons la déception d'une entreprise locale qui ne serait pas retenue, mais nous devons veiller à une gestion rigoureuse des finances communales.

Nous avons également reçu soit en assemblée de commune ou lors de rencontres avec des citoyens des remarques sur les honoraires d'architectes, d'ingénieurs et autres bureaux d'études. Les montants ne sont pas forcément concrets pour les citoyens qui les trouvent trop conséquents. Ces travaux sont toujours attribués en faisant l'objet de demande de plusieurs offres comparatives, le prix final étant déterminant.

Merci aux anciens et regard vers l'avenir

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont siégé avant nous au Conseil communal. Grâce à leur engagement, notre commune dispose aujourd'hui de bonnes infrastructures publiques. À titre d'exemple, nous faisons partie des rares communes à disposer d'un réseau séparatif, distinguant les eaux domestiques des eaux pluviales, et notre réseau d'eau potable est assuré.

La gestion passée a été menée avec sérieux et selon les moyens disponibles à l'époque. Cependant, il est essentiel de continuer à évoluer et de faire face aux nouveaux défis.

La Gruyère se développe, change, évolue.... et des retards conséquents devront être comblés ces prochaines années ou sont déjà en marche. Programme Horizon 2030 du Réseau santé et social de la Gruyère, Centre sportif de la Gruyère, Secours Sud Fribourgeois et la construction du centre d'ambulances à Vaulruz et de nouvelles casernes de pompiers, nouveau CO à Vuadens pour ne citer que ceux-ci.

Avant nous, d'autres ont assumé cette responsabilité, et après nous, d'autres encore poursuivront ce travail. C'est pourquoi je souhaite encourager le renouvellement des autorités communales. Notre commune a besoin de personnes prêtes à s'engager. Pas besoin d'être expert pour contribuer : il suffit d'être motivé, curieux, consciencieux et prêt à s'investir pleinement pour la collectivité.

Si l'idée vous attire, c'est déjà un bon début ! N'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale ou avec un membre actuel du Conseil communal. Comme au loto : 100% des gagnants ont tenté leur chance !

Je reste bien volontiers à votre disposition et vous adresse mes salutations les plus cordiales.

Nicolas Hassler, Syndic

Brèves :

- * Fin des travaux – Bâtiment de la Rosaire 31
- * Mise en place d'un groupe de travail pour la révision du système de gestion des déchets
- * Représentation au comptoir de la Singine
- * Suivi des travaux – Bâtiment de la boulangerie
- * Séance du groupe de travail Sâles – Vaulruz – Etude nouveaux bâtiments des écoles et choix des sites
- * Investigation sécurisation berges Clos-Pittet Romanens
- * Investigation sécurisation pont sur La Neirigue – Le Rontet – Sâles
- * Participation au Conseil des parents
- * Suite des travaux – Réfection Route de Romanens – Romanens
- * Contrôle de diverses patentés
- * Participation au Tir en campagne
- * Consultation sur le règlement d'application de la Loi sur les prestations complémentaires pour familles
- * Consultation sur la révision de la Loi sur les communes
- * Consultation sur l'avant-projet de la loi sur l'assainissement des finances de l'Etat
- * Reprise de l'accueil extrascolaire/AES par les communes, étude de règlements et convention
- * Suivi des travaux relatifs à l'implantation de panneaux solaires à La Lisière
- * Visite aux nonagénaires

- * Organisation d'une sortie au Zoo de Servion par la Commission Seniors
- * Consultation et prise de position sur le projet d'horaires 2025 des transports publics
- * Participations aux diverses assemblées des associations intercommunales
- * Suivi de la réfection des escaliers de l'école de Romanens
- * Etude de vidéo-surveillance suite à des actes de vandalisme
- * Rencontre annuelle avec la police de proximité
- * Participation aux séances du collectif des communes opposées aux parcs éoliens
- * Participation à la Fête nationale organisée par la Jeunesse de Maules
- * Consultation sur la modification de la Loi sur l'énergie
- * Consultation du Concept d'action II – Violence au sein du couple
- * Consultation sur la révision de la Loi sur la vidéosurveillance
- * Consultation sur la révision de la Loi sur les eaux & délimitation des bassins versants
- * Consultation sur le projet d'ordonnance sur l'aide sociale
- * Consultation sur l'avant-projet de la Loi sur les langues et la promotion du bilinguisme
- * Consultation de la révision de la Loi sur la formation professionnelle
- * Consultation sur le Règlement sur la protection de la population
- * Plan financier 2026-2030
- * Budgets 2026
- * Mesures afin de supprimer le nom géographique de Treyfayes
- * Modification des places de parcs à La Lisière
- * Organisation de l'assemblée de l'inter-sociétés
- * Participation à la fête d'inauguration des costumes de la fanfare et de la bannière du chœur-mixte
- * Participation à la Fête des céceliennes
- * Mise en place du Concept communal pour séniors 2026 – 2030
- * Choix de l'application coMMMap pour le système d'information du territoire (SIT)
- * Rencontre avec le RSSG pour l'avenir de l'EMS
- * Participation à diverses Assemblées (EMS de la Sionge, Association régionale de la Gruyère (ARG), Association Intercommunale Sports en Gruyère (AISG), Option Gruyère, Gruyère Tourisme, CO de la Gruyère, Triage forestier de la Sionge, Commission des tourbières, etc.)
- * Organisation du repas Seniors à La Lisière à Sâles par la Commission Seniors

Au nom du Conseil communal 2021-2026, Nicolas Hassler, Syndic



ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Les citoyennes et citoyens de la commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale qui se tiendra le

**mardi 9 décembre 2025 à 20h
à la salle du restaurant de La Couronne à Sâles**

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 13 mai 2025
(*Le procès-verbal ne sera pas lu en assemblée; il est à disposition à l'administration communale et sur le site internet*)
2. Budget communal 2026
 - 2.1 Présentation du budget de résultats et du budget des investissements
 - 2.2 Préavis de la Commission financière
 - 2.3 Présentation, préavis et approbation des nouveaux investissements
 - 2.3.1 Sécurisation des berges du ruisseau Clos-Pittet - Romanens
 - 2.3.2 Rénovation du pont sur la Neirigue et sécurisation des berges à la Route du Rontet - Sâles
 - 2.3.3 Rénovation du bâtiment de La Chapellenie – Impasse de la Délèje 5 - Maules
 - 2.4 Vote final du budget de résultats et du budget des investissements
3. Présentation du plan financier 2026-2030
4. Approbation des statuts de l'Association du bassin Versant de la Glâne et de la Neirigue (ABVGN)
5. Approbation de la modification des statuts du Secours Sud Fribourgeois
6. Adoption du règlement communal relatif à l'accueil extrascolaire
7. Réception des citoyennes et citoyens, nés en 2007
8. Divers

Tous les documents relatifs aux objets portés à l'ordre du jour de l'assemblée communale sont à disposition au secrétariat communal, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet (mentionnés en page 2).

Le Conseil communal de Sâles



CITOYENNES ET CITOYENS, NÉS EN 2007

13 jeunes, nés en 2007, ont atteint ou atteindront leur majorité en 2025.

Afin de marquer officiellement leur entrée dans la vie civique, le Conseil communal a porté à l'ordre du jour de l'assemblée communale l'accueil de ces nouveaux·elles citoyen·ne·s.

DESCLOUX Mélinda
DOS SANTOS FERREIRA EMA
EGGER Oscar
FAVRE Thibaud
FIEULAINÉ Prune

GUISOLAN Hugo
MARADAN Elliott
MARCHON Yann
MAURON Adrien
MAYORAZ Mathis

PASQUIER Oriane
SEYDOUX Louis
ZBINDEN Clémence

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 13 MAI 2025

56 citoyennes et citoyens étaient présent·e·s lors de la dernière assemblée communale.

Comptes communaux 2024

Les comptes de résultats ont été approuvés avec un excédent de recettes de CHF 117'546.11, soit une différence de CHF 281'888.89 par rapport au montant budgétisé. Les investissements se soldent avec un excédent de charges de CHF 937'581.47.

Investissements complémentaires 2025

Crédit d'études pour les bâtiments scolaires : un montant de CHF 60'000.– a été voté et accepté en vue d'une étude pour les bâtiments scolaires. Selon les prévisions, il a été déterminé qu'un total de 11 nouvelles classes doivent être créées.

Au total, nous aurons besoin de 4 classes enfantines, 11 classes primaires, plusieurs classes ACT/ACM et d'appui. Les Conseils communaux de Sâles et Vaulruz ont pris en compte les constructions déjà projetées et celles potentiellement réalisables sur les terrains à bâtir. Les communes se sont unies pour requérir ce crédit dont les frais seront répartis selon la clé de répartition habituelle.

Crédit additionnel pour les travaux de rénovation de la boulangerie de Sâles : notamment pour des raisons techniques, de sécurité et de conformité aux normes en vigueur, le chantier nécessite des travaux supplémentaires. Ils sont estimés à CHF 150'000.-.

Ces projets ont été acceptés, selon les plans de financement en pages 7 et suivantes de « Les Quatre font La Une », du mois d'avril dernier.

Désignation de l'organe de révision pour la période 2025-2027

Fiduconsult SA, fiduciaire établie à Bulle, au bénéfice des agréments et compétences légales obligatoires, a été désignée afin d'effectuer la révision des comptes pour la période 2025-2027.

BUDGET 2026

Alors que le budget 2025 prévoit un déficit de CHF 35'312.65, le budget 2026 se rapproche de l'équilibre, avec un déficit projeté de CHF 16'114.69. Ce budget demeure toutefois marqué par de nombreuses incertitudes.

En effet, à la suite de la décision du Conseil d'État de retirer le budget 2026 en raison du référendum contre la Loi sur l'assainissement des finances (LAFE), le canton fonctionnera, au début de l'année 2026, sur la base du budget 2025.

Les chiffres transmis par les différents services de l'État intégraient les mesures d'économie prévues, notamment celles touchant les salaires des fonctionnaires (gel ou report des augmentations). Il semble toutefois peu probable que le canton applique rétroactivement ces mesures. Les charges effectives devraient donc s'avérer plus élevées que celles figurant dans les projections budgétaires.

Dans le cadre de son programme d'économie validé par le Grand Conseil, le canton a décidé de faire supporter aux communes 25% du financement des prestations complémentaires AVS (+ CHF 71'222.75 pour Sâles) et des prestations complémentaires AI (+ CHF 51'367.05 pour Sâles). Ces montants ont un impact significatif sur le budget communal 2026.

De manière générale, on constate une hausse soutenue des charges. Toutefois, des rentrées fiscales supérieures (montants fournis par l'État, ainsi qu'un bon rendement immobilier provenant des bâtiments communaux, permettent d'en absorber la majorité).

Enfin, différents entretiens et études ont également pu être intégrés au budget.

BUDGET 2026

0. Administration générale

Importante augmentation en raison des élections 2026 (commune et canton) et des frais informatiques.

1. Ordre et sécurité publics, défense

Budget stable.

2. Formation

Forte augmentation des charges cantonales, notamment CO et écoles spécialisées. Participation communale à l'accueil scolaire en hausse (service repris par les communes). Entretien courant des bâtiments scolaires communaux.

3. Culture, sport et loisirs

Augmentation soutenue. Entretien du Centre sportif et participation aux frais supplémentaires liés à la patinoire provisoire à Charmey.

4. Santé

En légère diminution.

5. Prévoyance sociale

Participation communale aux charges cantonales (LAFE).

6. Trafic et télécommunications

Légère augmentation en raison de l'augmentation des dépenses relatives au trafic régional.

7. Protection environnement et aménagement du territoire

En légère diminution.

8. Economie publique

Stable.

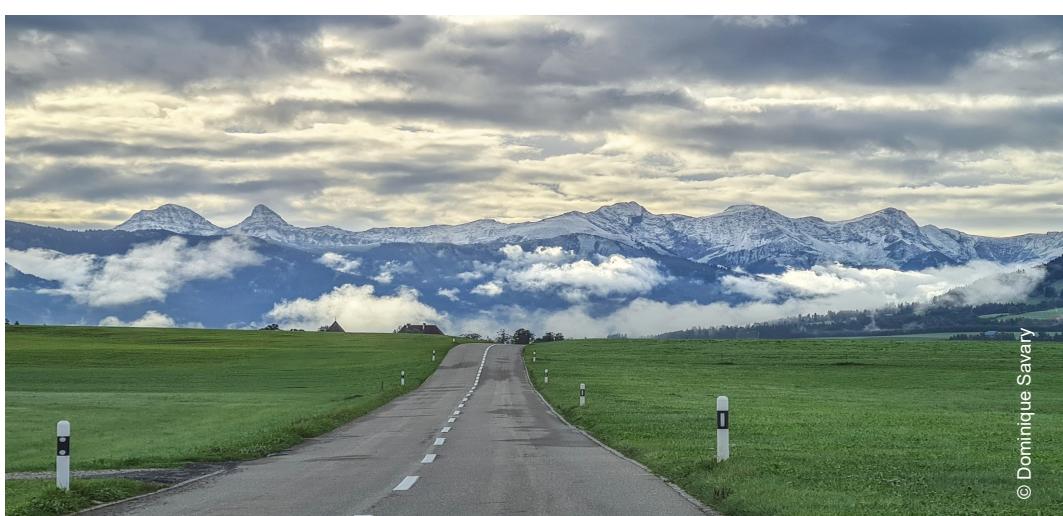
9. Finance et impôts

Augmentation des recettes fiscales - Revenus des locations en hausse – Charges d'intérêts stables. Entretien constant des bâtiments communaux.

Vous trouverez, en pages suivantes, le tableau complet du budget 2026 ainsi que les investissements proposés. Une explication encore plus précise vous sera fournie lors de la prochaine assemblée communale.

Le budget complet figure sur le site internet www.sales.ch et est à disposition au guichet communal, durant les heures d'ouverture.

Nicolas Hassler, Syndic



	BUDGET 2026	BUDGET 2025 voté 13.12.2024	COMPTES 2024 voté 13.05.2025
ADMINISTRATION GENERALE	-616'487.93	-574'005.53	-563'786.90
Légitatif et exécutif	-130'866.00	-109'295.00	-95'388.00
Services généraux	-485'621.93	-464'710.53	-468'398.90
ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	-123'969.65	-121'214.82	-124'715.39
Questions juridiques	-71'068.65	-65'656.56	-72'063.55
Service du feu	-20'995.00	-23'657.11	-20'960.45
Défense	-31'906.00	-31'901.15	-31'691.39
FORMATION	-1'940'947.39	-1'904'684.94	-1'792'764.99
Scolarité obligatoire	-1'614'329.99	-1'597'421.54	-1'502'738.19
Ecoles spécialisées	-293'617.40	-273'263.40	-259'433.80
Formation professionnelle initiale	-33'000.00	-34'000.00	-30'593.00
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	-439'721.22	-412'477.32	-428'671.34
Culture, autres	-14'883.60	-14'419.30	-11'211.40
Sports et loisirs	-424'837.62	-398'058.02	-417'459.94
SANTÉ	-772'983.40	-779'156.47	-661'301.51
Hôpitaux, établissements médico-sociaux	-437'743.40	-463'256.65	-383'348.16
Soins ambulatoires	-333'860.00	-314'528.82	-276'610.30
Prévention	-500.00	-500.00	-474.05
Santé publique non mentionnée ailleurs	-880.00	-871.00	-869.00
PRÉVOYANCE SOCIALE	-901'578.45	-763'572.15	-710'553.60
Invalidité	-487'783.95	-425'916.00	-409'720.90
Vieillesse et survivants	-75'832.75	-3'740.00	-1'864.30
Famille et jeunesse	-68'785.05	-78'892.20	-72'977.30
Chômage	-27'139.50	-26'862.00	-26'862.00
Aide sociale et domaine de l'asile	-242'037.20	-228'161.95	-199'129.10
TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	-511'917.39	-503'201.79	-442'703.02
Circulation routière	-429'623.39	-428'602.79	-380'605.22
Transports publics	-82'294.00	-74'599.00	-62'097.80
PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT	-122'444.86	-134'621.16	-116'160.31
Approvisionnement en eau	0.00	0.00	0.00
Traitements des eaux usées	0.00	0.00	0.00
Gestion des déchets	-29'973.61	-27'024.81	-47'693.86
Aménagements (cours d'eau)	-15'033.64	-29'978.74	-7'189.29
Protection des espèces et du paysage	-500.00	-500.00	-158.65
Lutte contre la pollution de l'environnement	-33'000.00	-16'600.00	-17'815.00
Protection de l'environnement, autres	-7'746.90	27.00	-4'885.85
Aménagement du territoire	-36'190.71	-60'544.61	-38'417.66
ÉCONOMIE PUBLIQUE	10'318.00	12'909.00	15'859.56
Agriculture	-150.00	-150.00	-270.00
Sylviculture	14'900.00	17'504.00	20'484.56
Tourisme	-4'432.00	-4'445.00	-4'355.00
FINANCES ET IMPÔTS	5'403'617.60	5'144'712.53	4'824'797.50
Impôts	4'772'577.00	4'431'466.00	4'320'239.08
Péréquation financière intercommunale	371'085.00	393'115.00	408'803.00
Part aux recettes sans affectation, autres	128'136.00	120'093.00	117'989.50
Administration de la fortune et de la dette	131'419.60	163'515.00	92'084.15
Redistributions	400.00	400.00	376.85
Postes non ventilables	0.00	36'123.53	-114'695.08
RESULTAT FONCTIONNEMENT	- 16'114.69	- 35'312.65	0.00
Charges	-7'417'977.53	-7'156'273.72	-6'778'153.59
Produits	7'401'862.84	7'120'961.07	6'895'699.70
Résultat exercice	-16'114.69	-35'312.65	117'546.11

INVESTISSEMENTS 2026

Sécurisation des berges du ruisseau Clos-Pittet - Romanens

Le Conseil communal étudie depuis de nombreuses années la problématique liée à la sécurisation des berges du ruisseau Clos-Pittet à Romanens, lesquelles subissent une érosion récurrente mettant en danger la stabilité de l'habitation voisine.

La reprise et l'entretien des cours d'eau par les communes sont régis par la législation cantonale fribourgeoise sur les eaux, en conformité avec les lois fédérales en vigueur.

Dans ce contexte, la Commune a confié un mandat d'étude au bureau d'ingénieurs CSD, chargé de proposer des mesures de sécurisation adaptées. Plusieurs variantes ont été analysées et les solutions suivantes ont été retenues.

Le tronçon concerné a été divisé en deux secteurs distincts :

- * Pour la partie A en vert, il est prévu l'élargissement du lit en rive droite accompagné d'un adoucissement de la pente du talus et de la mise en place d'un ouvrage de consolidation végétalisé afin de réduire les contraintes hydrodynamiques tout en favorisant une intégration écologique.
- * Pour la partie B en rose, un mur en enrochements appareillés ou liaisonnés en béton, combinant stabilité, écologie et bonne intégration paysagère a été préconisée.

Le Conseil communal vous propose alors de voter le crédit d'investissement suivant, financé par les liquidités.

Nicolas Hassler, Syndic

Plan de financement

Travaux de chantier selon offre CSD	CHF 164'887.00	Subventions fédérales 35%	CHF 81'100.00
Divers et imprévus	CHF 32'977.00	Subventions cantonales 27%	CHF 62'563.00
Honoraires SIA 10 %	CHF 16'489.00	Participation de la commune 38%	CHF 88'052.00
TVA 8.1%	<u>CHF 17'363.00</u>		
Investissement total TTC	<u>CHF 231'715.00</u>	Amortissement annuel selon MCH2	CHF 8'805.20



INVESTISSEMENTS 2026

Rénovation du pont sur la Neirigue et sécurisation des berges à la Route du Rontet - Sâles

La Commune de Sâles a été informée d'un problème d'érosion à la jonction du ruisseau des Roubattes avec La Neirigue. Lors d'une vision locale effectuée par le bureau d'ingénieur, il a été constaté les éléments suivants :

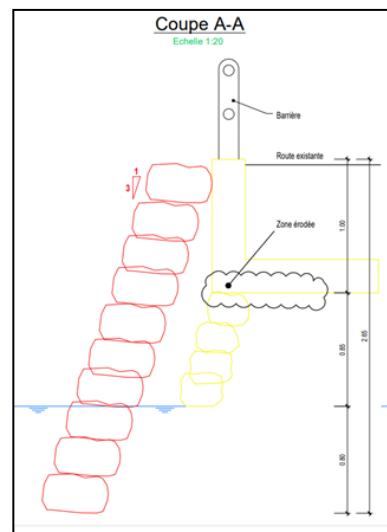
Erosion sous le mur en enrochements crépi juste avant le mur d'aile de l'ouvrage. Pour remédier à ce problème, il faut ouvrir et poser un ou deux blocs d'enrochements noyés de 80 cm sous le lit. Ceci renforcera la berge et évitera une nouvelle érosion.

Sous le pont, des pierres se sont décollées. Il faudra les récupérer dans le lit du ruisseau pour les recoller.

Pour la structure du pont à l'amont, un morceau de béton est parti, la tôle et l'armature du parapet sont apparentes et rouillées. Il faut prévoir une réparation de cette zone afin d'éviter que la détérioration continue. Les travaux à prévoir sont le piquage du béton, traitement des fers et bétonnage.

Actuellement et par mesure de sécurité, l'accès au pont est interdit aux véhicules de 3.5 tonnes et plus.

Cédric Barras, Conseiller communal



Plan de financement

Pont sur la Neirigue

Travaux de génie civil	CHF	21'000.00
Frais annexes (ingénieur civil)	CHF	5'200.00
Divers et imprévus (10%)	CHF	2'600.00
TVA	CHF	<u>2'400.00</u>
	CHF	31'200.00

Affaissement, ruisseau des Roubattes

Travaux de génie civil	CHF	9'000.00
Frais administratifs et techniques	CHF	6'300.00
TVA 8.1%	CHF	<u>7'500.00</u>
	CHF	99'800.00

Investissement total TTC

Frais financiers annuels de l'investissement

Montant financé par un emprunt bancaire (1,35% sur 10 ans)	CHF	1'768.50
Amortissement annuel selon MCH2 (5% ans sur 20 ans)	CHF	6'550.00

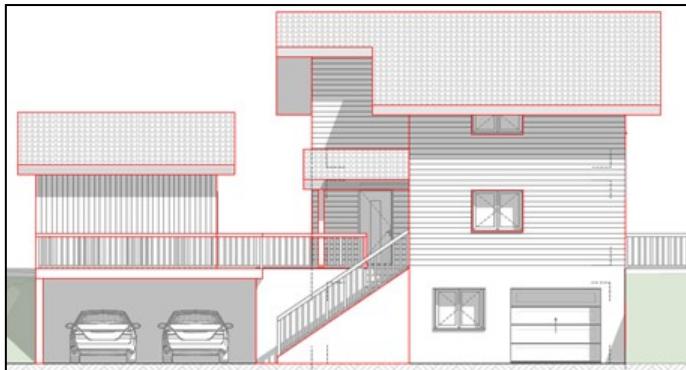
INVESTISSEMENTS 2026

Rénovation du bâtiment de La Chapellenie – Impasse de la Délèje 5 - Maules

Le bâtiment de la Chapellenie, situé au cœur du village de Maules, nécessite aujourd’hui d’importants travaux de rénovation et de mise aux normes. Construit il y a plusieurs décennies, il présente des signes d’usure et ne correspond plus aux standards actuels en matière de sécurité, d’isolation et de confort.

Dans la continuité de la vision du Conseil communal et du programme d’assainissement des bâtiments communaux, ce projet vise à préserver et valoriser le patrimoine bâti tout en garantissant une utilisation durable et conforme aux besoins actuels.

Le projet prévoit la transformation complète du bâtiment, avec le démontage de l’ancienne habitation tout en conservant la base de la construction existante afin de maintenir l’identité du lieu.



Une rénovation complète des structures et installation est planifiée, accompagnée de la création d’un couvert à voiture et d’une réorganisation des abords pour une meilleure intégration au site.

Ce projet s’inscrit dans la volonté du Conseil communal de moderniser progressivement le parc immobilier de la Commune tout en assurant la pérennité et la mise en valeur du patrimoine communal.

Le Conseil communal proposera à l’Assemblée communale l’octroi d’un crédit d’investissement destiné à la réalisation de ces travaux.

Stéphane Baechler, Vice-syndic

Transformation, rénovation du bâtiment avec couvert à voiture

Démontage et évacuation des matériaux	CHF	50'000.00
Bâtiment avec couvert à voiture, cabanon de jardin	CHF	600'000.00
Aménagement de la parcelle	CHF	10'000.00
Aménagement extérieur	CHF	50'000.00
Frais secondaires	CHF	10'000.00
Réserves et imprévus	CHF	<u>50'000.00</u>
Investissement total TTC	CHF	<u>770'000.00</u>

Frais annuels

Intérêts emprunt bancaire (1.35% de l’entier de l’investissement) sur 10 ans	CHF	<u>10'395.00</u>
<i>Loyer actuel CHF 11'388.00 // Loyer estimé après rénovation CHF 1'860 .00 x 12</i>	<u>CHF</u>	<u>22'320.00</u>

SERVICE DU FEU – MODIFICATION DES STATUTS



Message à l'intention des Assemblées communales et Conseils généraux des communes membres de l'association

Mesdames, Messieurs,

Réunis en séance le 8 octobre 2025, les délégué-e-s des communes membres des Secours Sud Fribourgeois ont accepté à la majorité la proposition de modification des statuts de l'association qui leur a été proposée.

Cette démarche initiée par le Comité de direction est dictée par les besoins croissants et évolutifs de l'association depuis sa création en 2013, lesquels ne permettent plus de répondre de manière efficiente à ses objectifs opérationnels, notamment.

Les modifications porteront sur les éléments essentiels suivants :

Siège de l'association (art. 4)

Modalité de convocation de l'assemblée des délégué-e-s (art. 10 al.2)

Composition du comité de direction (art. 13)

Attributions du comité de direction et délégations (art. 15)

Attributions de l'administrateur-trice (art. 18)

Organisation du service des ambulances (art. 21)

Obligation de servir (art. 23)

Taxe d'exemption – Dispense (art. 24 al. 2)

Taxe d'exemption - Perception de la taxe (art. 24 al. 3)

Répartition des charges - Modalités de paiement (art. 32 al.2)

Il s'agit-là d'une révision partielle des statuts qui concerne néanmoins des éléments dits essentiels tels que la composition du Comité de direction ou les tâches confiées aux organes qui composent notre association.

Par conséquent, et conformément aux dispositions légales en vigueur, il est nécessaire que l'ensemble des assemblées communales et des conseils généraux, à leur tour, valident cette proposition de modification des statuts.

Châtel-St-Denis, le 21 octobre 2025

Les statuts soumis et approuvés par l'Assemblée des délégué-e-s le 8 octobre 2025 sont disponibles sur le site internet de la commune.

ABVGN – MODIFICATION DES STATUTS

Approbation des statuts de l'Association du bassin Versant de la Glâne et de la Neirigue (ABVGN)

Préambule

Aujourd'hui, la gestion du domaine des eaux, en particulier les eaux usées sur notre territoire est assurée par deux associations intercommunales regroupant les 15 communes du bassin versant.

L'ABVGN s'occupe entre autres de l'ensemble des démarches pour le futur.

Cette organisation a bien fonctionné jusqu'ici, mais les défis techniques, environnementaux et financiers actuels exigent une vision commune et une structure unifiée.

Face aux enjeux climatiques et environnementaux, une seule association permettra de protéger nos ressources et de planifier des investissements durables pour les générations futures.

C'est la raison pour laquelle, l'ABVGN se fait un plaisir de vous transmettre les nouveaux statuts de trois Associations (AEGN/AIMPGPS/ ABVGN) en une Association ABVGN.

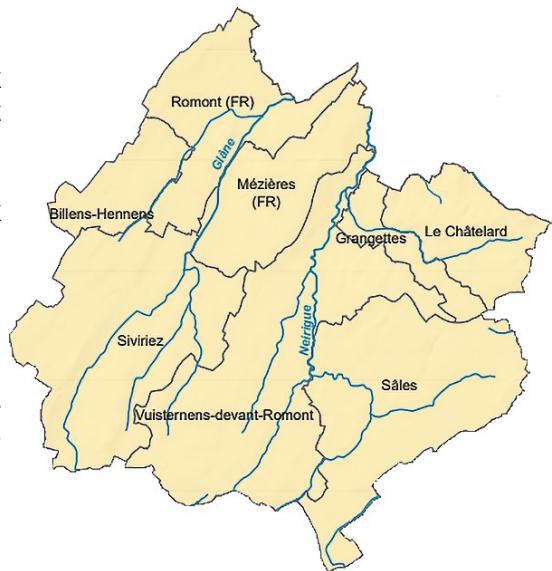
Historique

Dès le début des années 90, la qualité des eaux superficielles s'est considérablement améliorée grâce à la construction des stations d'épuration (STEP). Les STEP actuelles de la région ont été construites, selon les normes de l'époque.

Les organisations intercommunales en place sont :

- * Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Glâne et de la Neirigue (AEGN), regroupant 7 communes, après les fusions.
- * Association intercommunale pour l'épuration des eaux du Moyen Pays de la Glâne et des Communes de la Paroisse de Sâles (AIMPGPS), regroupant 8 communes, après les fusions.

Les STEP de Romont et Autigny doivent investir prochainement afin d'assainir leurs ouvrages, et augmenter leur capacité de traitement en raison du développement démographique et industriel des 15 communes membres.



Législation

Entrée en vigueur le 1er janvier 2011, la loi sur les eaux demande une gestion globale des eaux à l'échelle régionale, c'est pourquoi, après consultation, la délimitation des bassins versants (BV) a été fixée par le Conseil d'Etat en 2014.



La mise en vigueur de ladite législation sur le plan régional, fut la création d'une nouvelle Association intercommunale. C'est en juin 2022, que se déroula l'assemblée constitutive de l'Association du Bassin Versant de la Glâne et de la Neirigue (ABVGN).

Avec comme tâches principales l'application du plan sectoriel de la gestion des eaux et l'élimination des micropolluants

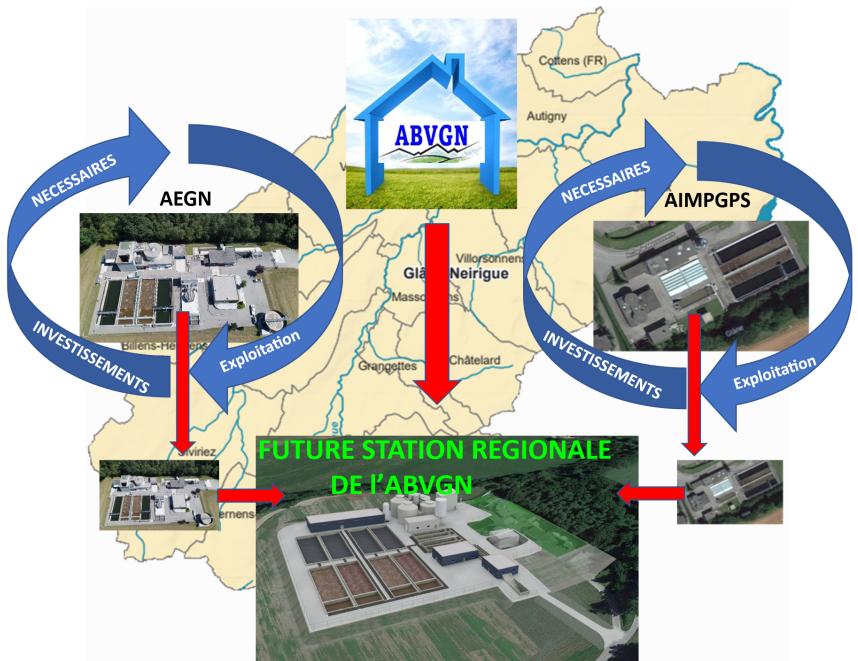
Organisation régionale

L'application du plan sectoriel de la gestion des eaux et plus particulièrement le développement des infrastructures ont fait en sorte qu'une analyse de rationalité a été entreprise par l'ABVGN. Il en résulte ce qui suit :

L'ABVGN en qualité d'organisation faitière, assume le Lead pour l'ensemble des démarches, concernant le futur.

Les deux autres Associations (AEGN/ AIMPGPS) assurent l'exploitation de leur STEP respective.

Dans le domaine des investissements, elles se limitent au strict nécessaire à la bonne marche des installations spécifiques.



Projets principaux

Pour des questions notamment financières et topographiques, le choix s'est porté sur la construction d'une STEP unique régionale à Autigny qui permettra de recevoir et traiter les eaux usées de la STEP de Romont de manière conforme à l'état de la technique actuelle pour les 50 prochaines années.

Situation de l'avancement des travaux à ce jour :

- * Le dossier demande préalable pour l'implantation de la nouvelle STEP régionale, est auprès des Services de l'Etat ;
- * Le dossier demande préalable pour le collecteur Romont-Autigny a été analysé par les Services de l'Etat. A ce jour il est de retour, avec diverses conditions, dont il en sera tenu compte pour l'élaboration du dossier final de mise à l'enquête.
- * Le dossier transformation de la STEP de Romont en STAP (station de pompage) est en cours d'élaboration.

Modèle d'organisation

Le Comité de Direction (CODIR) de l'ABVGN, a fait une réflexion sur le désenchevêtrement des tâches entre les trois Associations (ABVGN / AEGN / AIMPGPS) et la justification de trois associations à ce jour pour le Bassin Versant Glâne -Neirigue.

Il existe différents modèles d'organisation. Celui retenu par l'ABVGN, est la reprise du personnel et des installations des deux autres associations (AEGN / AIMPGPS) et d'intégrer le tout dans l'ABVGN avec adaptations des statuts existants à ce jour.

Cette nouvelle structure commune a pour objectif

- * de renforcer la cohérence de nos actions,
- * d'optimiser les ressources financières et humaines,
- * de garantir une meilleure visibilité pour nos partenaires institutionnels, dont vos communes,
- * d'intégrer l'ensemble des charges et produits des trois structures actuelles,
- * de veiller à maintenir la continuité des prestations.

Dans le but de répondre aux objectifs ci-dessus, le CODIR de l'ABVGN, propose ce jour, aux citoyennes et citoyens, ainsi qu'aux membres des Conseils généraux, les statuts qui ont été acceptés lors de l'Assemblée Extraordinaire des Délégué-e-s du 2 octobre 2025, à votre approbation.

Conclusion

L'adoption de ces nouveaux statuts constitue une étape essentielle dans la consolidation de notre coopération intercommunale. Elle témoigne de la maturité, de la cohérence et de la vision partagées qui unissent nos 15 communes autour d'un même projet de territoire.

Les nouveaux statuts soumis et approuvés par l'Assemblée des délégué-e-s le 2 octobre 2025 sont disponibles sur le site internet de la commune.

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE — ÉTABLISSEMENT D'UN RÈGLEMENT

Règlement communal relatif à l'Accueil extrascolaire (AES) du cercle scolaire Sâles-Vaulruz

Du nouveau avec l'Accueil extrascolaire du cercle scolaire Sâles-Vaulruz !

L'Accueil extrascolaire du cercle Sâles-Vaulruz, jusqu'au 31 décembre 2025, fonctionne comme une association extra-communale. Il comporte une présidente, un trésorier et trois membres, travaillant eux en tant que bénévoles, formant un comité et une équipe d'animatrices pour l'encadrement des enfants.

Il y a plusieurs mois, les conseils communaux de Sâles et Vaulruz ont eu l'information que cette association, sous cette forme, n'allait pas perdurer et que le comité souhaitait remettre la structure de l'AES en mains des communes, d'ici au 1^{er} janvier 2026.

Nos deux conseils ont alors mis sur pied un groupe de travail afin que cette association puisse être chapeautée par les communes, avec l'élaboration d'un règlement communal, devant être préavisé par le canton, d'un règlement d'application, ainsi que d'une convention liant nos deux communes pour l'accueil extra-scolaire.

Seul le comité de l'AES termine son mandat, l'équipe d'animation quant à elle reste en place avec la nouvelle structure. Les conseils communaux de Sâles et Vaulruz tiennent à remercier chaleureusement tous les membres du comité actuel et ceux qui les ont précédés, pour tout le travail qui a été accompli, afin d'assurer le bien-être des enfants fréquentant l'AES La Courte Echelle. Enfin nos remerciements vont également à l'équipe d'animation avec qui nous aurons le plaisir de poursuivre notre collaboration.

Ce présent règlement, de portée générale, régit l'organisation et la gestion de l'Accueil extrascolaire. Il doit être adopté par nos assemblées communales et approuvé par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Il est à disposition auprès de nos administrations communales ainsi que sur les sites internet de nos deux communes respectives.

Marie-Chantal Pasquier, Conseillère communale

ÉCOLES — CONSEIL DES PARENTS

A la recherche d'un petit job ?

Le cercle scolaire Sâles-Vaulruz est à la recherche de personnes pour les devoirs surveillés qui se déroulent durant l'année scolaire, les lundis et mardis de 15h30 à 17h.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétaire des écoles, M. Thierry Gendre (026 917 83 50 ou secr.ep.sales-vaulruz@edufr.ch).



Les postulations sont à adresser jusqu'au 15 décembre 2025 à l'adresse suivante :

Secrétariat des écoles, Administration communale, La Rosaire 31, 1625 Sâles – 026 917 83 50 ou secr.ep.sales-vaulruz@edufr.ch.

BÂTIMENT LA ROSAIRE 31 - CALCUL DU RENDEMENT

Situation à ce jour

En date du 18 mai 2021, l'Assemblée communale a accepté la rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment, la rénovation complète des sept appartements, la création de cinq balcons, l'assainissement de la production de chaleur ainsi que le réaménagement des extérieurs. Le crédit voté s'élevait à CHF 2'500'000.00.

A ce jour, un montant de CHF 2'328'700.00 a été dépensé. Les travaux arrivent gentiment à leur terme. Le solde des travaux selon montants attribués se monte à CHF 75'000.00. L'investissement total s'élèvera à CHF 2'403'700.00. Les choix effectués lors de la réalisation et la limitation des imprévus ont permis de **respecter le budget**.

Avant les travaux, le revenu net des locations (sans le loyer interne de l'administration) avoisinait les CHF 50'000.00. Il n'y avait pas d'emprunt et aucun amortissement.

Pour financer ces travaux, comme indiqué dans la présentation qui avait été faite, un montant de CHF 880'000.00 a été prélevé sur la réserve d'investissement (possible jusqu'au passage à MCH2).

Un nouvel emprunt de CHF 1'260'000.00 a été consolidé en 2025 au taux de 1.35% pour 10 ans (intérêts annuels CHF 17'010.00.). Le solde a été financé par les liquidités.

Nouvel état locatif :	CHF	120'160.00 (sans administration)
./. Entretien et frais à la charge du propriétaire	CHF	8'000.00
./. Intérêts hypothécaires	CHF	17'010.00
 Résultat net	CHF	 95'160.00

soit un revenu net supplémentaire pour la commune de **CHF 45'160.00** par rapport au revenu d'avant travaux.

L'opération est bénéficiaire pour la commune, générant des revenus supplémentaires stables et financant en partie le ménage communal.

Les travaux comprennent également **l'aménagement des archives communales** dans les anciens locaux de l'abattoir, désormais mis à disposition de l'administration communale.

Pour le Conseil communal
Stéphane Baechler & Nicolas Hassler

Encore quelques places à :

La maternelle "Les Lapins Bleus" de Sâles



Les matins de 9h à 11h45
Enfants dès 3 ans révolus.

Renseignements : Mme Catherine Bovet Egger,
éducatrice de l'enfance, tél. 079 564 88 13

Plus d'information sous : www.sales.ch/index.php/sante-et-social/petite-enfance

BÂTIMENTS - TRAVAUX EN COURS

Bâtiment administratif/locatif - Rosaire 35 à Sâles

Afin de garantir une sécurité optimale sur les balcons, des barrières de protection supplémentaires ont été installées.

Les aménagements extérieurs sont actuellement en cours d'exécution, en coordination avec ceux des bâtiments du Rosaire 35 et du Restaurant de la Couronne.

Sous réserve de conditions météorologiques favorables, l'ensemble des travaux sera achevé d'ici la mi-novembre. Seul l'engazonnement restera à réaliser au printemps prochain.

Bâtiment locatif - Ancienne-École 10 à Sâles

Le permis de construire a été délivré par la Préfecture.

Nous attendons actuellement le retour de l'appel d'offres relatif au mandat d'architecture pour la phase d'exécution, dont l'adjudication est prévue pour la fin novembre.

Le planning de projet prévoit un démarrage du mandat d'architecture en janvier, suivi des travaux de démolition dès le mois d'avril.

Bâtiment de la boulangerie – Rosaire 2 à Sâles

Les travaux intérieurs sont terminés, à l'exception de quelques retouches qui seront finalisées d'ici la mi-décembre.

Les aménagements extérieurs seront réalisés au printemps prochain, dès que les conditions météorologiques le permettront.

Stéphane Baechler, Vice-syndic

MESSAGE DE LA COMMISSION SENIORS

Programme 2026

Découvrez le calendrier pour le début d'année à venir.

L'ensemble de la Commission a travaillé afin de proposer des activités diversifiées et est preneuse de toutes suggestions, pour les futures programmations. Isabelle Seydoux, Conseillère communale et présidente de la Commission seniors, se tient à votre disposition (isabelle.seydoux@sales.ch ou 079 530 19 33).

Au plaisir de partager un peu de temps avec vous lors de ces sorties !

Apéro de printemps

Venez partager un moment chaleureux autour d'un verre. Ce sera l'occasion d'échanger !

- * jeudi 2 avril 2026, de 10h30 à 12h, à la Buvette du Foot (Sâles)



Marche

Balade adaptée au rythme des personnes présentes, durée de 1h à 1h30.

- * mercredi 22 avril 2026
- * jeudi 21 mai 2026
- * vendredi 19 juin 2026

Lieu de rendez-vous : à 9h30 sur la place de la Couronne à Sâles

- * possibilité de se restaurer à l'Auberge de la Couronne, à l'issue de la marche, à charge des participants.



Participez aux activités proposées par le foyer St-Joseph

Jeux de cartes

- * tous les lundis, à 14h30

Messe chantée à la Chapelle

- * tous les mardis, à 10h

Loto de 5 séries

- * tous les 2^e mercredis du mois, à 14h30
- * CHF 3.-/carton

Gym douce

- * tous les jeudis, à 10h



Invitation au goûter des Rois

- * mardi 6 janvier 2026 à 15h00

Inscription par téléphone au 026 917 90 04

Visite du musée du Papier peint et de l'église de Mézières

Nous vous proposons une visite guidée du musée du Papier peint ainsi que de l'église de Mézières, deux lieux riches en histoire et tout proches de chez nous. Une matinée de découvertes suivie d'un repas à la Couronne à Sâles pour les personnes qui le souhaitent.

- * jeudi 12 février 2026

Un courrier d'inscription vous sera adressé en début d'année 2026.

Visite du Palais Fédéral

Une journée riche en découvertes et en échanges, au cœur du Palais Fédéral.

- * mercredi 2 septembre 2026

Réservez d'ores et déjà la date, un courrier d'inscription sera adressé à tous les seniors, en temps opportun.

Infos utiles

- * L'administration communale se tient à disposition en cas de besoin et/ou questions : 026 917 83 50 - commune@sales.ch
- * Nous organiserons pour vous un moyen de transport si vous n'êtes pas véhiculés.
- * Pensez au covoiturage !
- * Si aucune précision n'est donnée, l'activité est proposée gratuitement et sans inscription.



BIBLIOTHÈQUE



Programme 2025-2026

Pour les enfants du cercle scolaire de Sâles-Vaulruz

<p>Pour les enfants de 3 ans à 1H Ateliers autour d'une histoire de la bibliothèque (Sans les parents)</p>	<p>Pour les enfants de 2H à 8H Activités à la bibliothèque (Sans les parents)</p>
<p>Mardi 25 novembre 9h30 à 10h30</p>	<p>Vendredi 14 novembre 19h00 à 20h30 La Nuit du conte : « soirée pyjama » (Dès la 1H)</p>
<p>Dimanche 16 novembre Après-midi « Jeux de société », en famille (Dès 4 ans) 14h00 à 17h00 à La Scierie à Maules</p>	
<p>Mercredi 17 décembre 18h30 à 19h30 Contes de Noël Contemuse, ouvert à tous</p>	
	<p>Mercredi 28 janvier 16h00 à 18h00 Activité « Lettering » (Dès la 5H)</p>
<p>Mardi 31 mars 9h30 à 10h30</p>	
	<p>Mercredi 1^{er} avril 16h00 à 17h30 Activité « Poisson d'avril ! »</p>
	<p>Samedi 25 avril Journée à Saint-Maurice (VS) 17^e Salon du Livre de Jeunesse</p>
	<p>Mercredi 27 mai 16h00 à 18h00 Rencontre avec un auteur</p>
<p>Mardi 9 juin 9h30 à 10h30</p>	
<p>Mardi 14 juillet à 18h00 Pique-nique et veillée de contes Lieux et horaires définitifs seront communiqués ultérieurement</p>	

Horaires d'ouverture de

la bibliothèque :

Mardi et jeudi : 15h30-17h30

Samedi : 10h00-11h30

GESTION DES MARAIS DE SÂLES

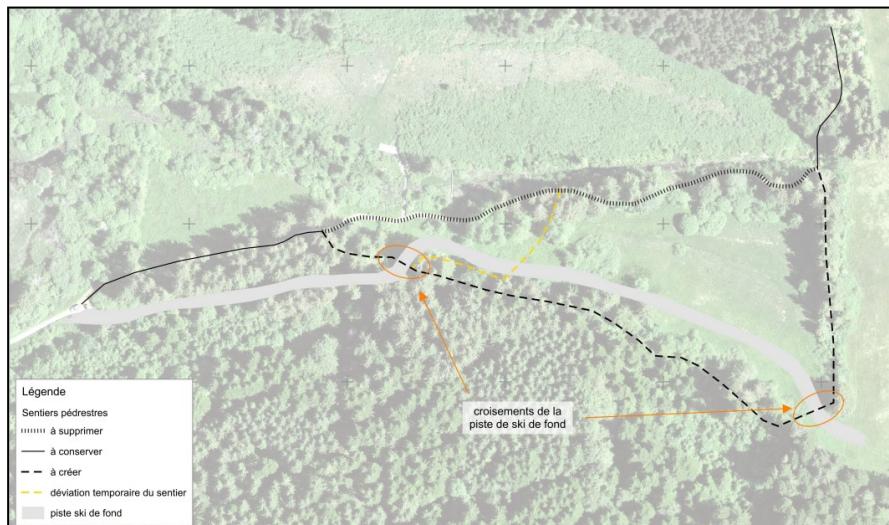
Adaptation des tracés des sentiers au Dévin et aux Gurles

Dans le cadre des travaux de revitalisation en cours sur les sites du Dévin et des Gurles, des adaptations temporaires et définitives des sentiers sont nécessaires afin d'assurer la sécurité des promeneurs et de préserver les aménagements réalisés.

Sentier des Gurles

Les travaux de renaturation et la construction des barrages rendent le tracé actuel du sentier peu, voire impraticable par endroits. Une déviation provisoire a donc été mise en place. À plus long terme, le sentier sera déplacé sur un nouveau tracé, plus stable et plus simple à entretenir.

Ce nouvel itinéraire s'écarte légèrement du sentier existant : il traverse à deux reprises la piste de ski de fond, longe la lisière du bois à une dizaine de mètres à l'intérieur de celle-ci, puis rejoint le sentier actuel.



Ce déplacement, défini en concertation avec le garde-faune, ne présente pas d'impact pour la faune locale. Les travaux de déplacement définitif seront réalisés par la Corporation au printemps 2026.

Dans ce même secteur, il est prévu d'installer une nouvelle plateforme d'observation. Celle-ci permettra de maintenir un point de vue agréable sur le site tout en respectant les zones concernées par les mesures de revitalisation. L'emplacement précis sera discuté sur place au printemps prochain.

Sentier de l'étang du Dévin

Les interventions prévues sur l'exutoire de l'étang nécessitent également une déviation du sentier. Un nouveau passage s'est déjà naturellement formé le long du layon, qui sera conservé et aménagé afin de garantir un accès sécurisé pendant la durée des travaux.



La Commune remercie les promeneurs pour leur compréhension et leur prudence durant cette période de transition. Ces aménagements visent à préserver la qualité du site tout en assurant un accès durable et harmonieux à la nature.

Stéphane Baechler, Vice-syndic

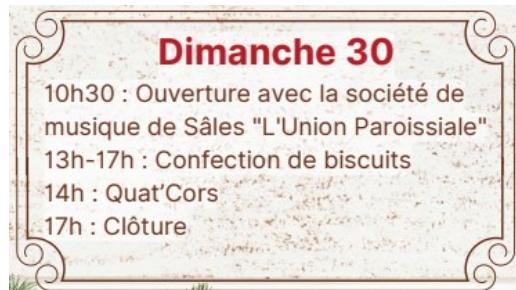
AGENDA DES MANIFESTATIONS

Retrouvez toutes les informations concernant les manifestations et sociétés organisatrices sur www.commune-sales.ch.

Communiquez vos événements via notre site internet (page « agenda »).

Pour le détail complet des spectacles de l'Association culturelle La Lisière, rendez-vous sur www.lalisiere.ch.

N'oubliez pas de faire part de vos évènements à La Gruyère Tourisme, elle se fera un plaisir de les partager sur le site internet de l'Union fribourgeoise du Tourisme (fribourgregion.ch).



TIR EN CAMPAGNE 2026

Plus de 1'000 tireurs gruériens sont attendus

La Société de tir Les Carabiniers de Sâles-Vaulruz a l'honneur d'accueillir, en mai 2026 à Sâles, le tir fédéral en campagne de la Gruyère. Une étape incontournable pour tous les fins guidons.

Après 1990 et 2010, c'est la troisième fois que Sâles sera l'hôte de ces joutes sportives, ouvertes aussi bien aux tireurs aguerris qu'aux populaires. Ces retrouvailles offriront à chacun des moments intenses, dans un esprit de camaraderie et de fair-play.

Au-delà de la compétition, cette fête se veut avant tout une rencontre intergénérationnelle, où se mêlent sport, traditions et bonne humeur. Une kyrielle d'animations rythmeront ce dernier week-end de mai: musique, repas conviviaux, stands gourmands, activités pour petits et grands, afin que chacun, tireurs et spectateurs, trouve sa place dans cette fête au village.

Un peu plus de 1000 tireurs de toute la Gruyère sont attendus. La compétition se déroulera au stand de tir de Sâles. En revanche, la partie festive, officielle, la remise des prix ainsi que toutes les animations auront lieu à la salle de la Lisière, à Sâles.

Pour que cet événement rime avec réussite, nous comptons sur le soutien de la population locale. Votre engagement, votre présence et votre aide dans l'organisation sont essentielles : accueil des participants, encadrement, logistique, ou tout simplement encouragements chaleureux. Ensemble, faisons de cette fête un souvenir inoubliable pour notre région.

Nous vous remercions de votre bon accueil, de votre collaboration et de votre enthousiasme.

PROGRAMME

Samedi 23 mai 2026

tir anticipé de 13 h 30 à 19 h 30

Vendredi 29 mai 2026

tir de 15 h à 20 h, animation musicale,

Samedi 30 mai 2026

tir de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h, animation musicale

Dimanche 31 mai 2026

tir de 7 h 30 à 12 h

à 12 h, apéritif officiel, suivi du repas officiel

dès 14 h, jeux de cartes et de société, animation

à 17 h 30, remise des prix

Comment nous aider ? - Devenez bénévole !

Vous souhaitez participer à notre grand-messe du tir en campagne en qualité de bénévole?

Vous trouverez toutes les cases horaires sur notre site www.tir-sales-vaulruz.ch

Renseignements et inscriptions: Aude Dupont – 079 / 385 66 40 – audup1985@gmail.com.

Comment soutenir le tir fédéral en campagne Sâles 2026 ?

En faisant bon accueil à notre vente de vins. Le Comité d'organisation présente une palette riche et variée, agrémentée de 12 délicieux produits de la maison Pittet Vins à Epagny.

Une dégustation gratuite est prévue le samedi 20 décembre 2025, dès 10 h 30, chez Jacques Menoud Maçonnerie, chemin de l'Ancienne école 9 à Sâles.

Toutes les informations ou autres formulaires sont disponibles se trouvent sur le site internet : www.tir-sales-vaulruz.ch



Le Comité d'organisation

UN PEU D'HISTOIRE

Auberge de la Couronne, à Sâles

Depuis 1902, ce bâtiment appartient à la commune. Il fut racheté à M. Andrey, qui organisa le 25 mars 1903 sa dernière « cassée » à l'occasion de son départ.

Selon *La Gruyère* du 12 juillet 1902, la commune fit l'acquisition de l'auberge pour le beau prix de CHF 90'000.-. Cette ancienne et importante auberge avait souvent changé de mains et avait subi, au tournant du siècle, des transformations et améliorations considérables.

Le bâtiment comprenait alors, outre l'auberge, une boulangerie, un magasin, un abattoir, une boucherie, un logement, un verger, ainsi qu'une belle place à bâtir attenante à la gare et plus de neuf poses de terre de première qualité.

L'article de l'époque vantait également la situation exceptionnelle de l'établissement, offrant un avenir prometteur : seule auberge d'une grande paroisse, située à proximité immédiate de la gare et bénéficiant du droit de buffet de gare (dont la nature exacte reste incertaine).

On y trouvait aussi de grandes salles pour sociétés et réunions, ainsi que de très vastes caves bien aménagées.

Les bals, soirées de gymnastique, représentations théâtrales de diverses sociétés et concerts ont longtemps animé ce lieu emblématique, contribuant à la vitalité du village.

Aujourd'hui, c'est avec une certaine fierté que cet établissement entame un nouveau chapitre sous la direction du couple de tenanciers, Madame et Monsieur Keusen, arrivés récemment. Puissent-ils, à leur tour, écrire de nouvelles pages dans l'histoire de cette maison, à l'instar des familles Robadey, Saudan et Sauterel avant eux.

Nicolas Hassler, Syndic

© Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg (Suisse)



Auberge de la Couronne à Sâles

Quelques coupures de presse :

Gruyère du 14 juin 1902

MOBILIER COMPLET AUBERGE DE SALES à vendre ou à louer

Lundi 23 juin courant, à 2 heures après-midi, dans une des salles de l'auberge, il sera exposé en vente et en location, sous de favorables conditions de payement, la grande et bonne auberge de Sales (Gruyère) nouvellement restaurée et comprenant outre l'auberge : boulangerie, magasin, abattoir, boucherie, logement, verger, belle place à bâti attenante à la gare et passé 9 poses de terre de première qualité.

Les mises de vente auront lieu comme suit :

1^{er} lot : les immeubles bâti avec verger et place.

2^{er} lot : les autres terres.

3^{er} lot : les deux lots précédents en bloc.

Les mises de location se tiendront dans le même ordre que ci-dessus.

Situation exceptionnelle et offrant un avenir assuré : auberge seule dans une grande paroisse, située à côté d'une bonne gare, droit de buffet de gare, grandes salles pour sociétés et réunions, très grandes caves bien meublées.

S'adresser, pour renseignements, au propriétaire.

H353B 1720-973

François Andrey.

Gruyère du 13 décembre 1902

Dimanche 14 décembre

Cassée avec bonne musique à l'hôtel de la Couronne, à Sales. Invitation cordiale.

1168]

Le tenancier

Gruyère du 25 mars 1903

Pour cause de départ, le soussigné exposera en mises publiques, le **vendredi 27 mars** courant, dès 11 heures du matin, à son domicile, Hôtel de la Couronne, à Sales, les objets suivants : outils agricoles, tel que faucheuse, herse, chars, etc. Ameublement d'auberge comprenant : literie, meubles, potager, verrerie, fagots, bois de moule, bois de charbonnage, ainsi que de nombreux objets.

248] (H124B)

F. ANDREY

Auberge de la Couronne, SALES

Le 25 mars courant,
pour cause de départ,

 Cassée 
Invitation cordiale. (H135B) [271]

On demande

comme *apprenti* un jeune homme robuste.
Entrée au plus tôt.

S'adresser à F. GRANDJEAN, boul.-pâtissier,
à Romont. [200]

Gruyère du 2 mai 1908

Location d'auberge

Le Conseil communal de **Sales** (Gruyère) exposera en location, par voie de mises publiques, son établissement communal comprenant : l'auberge de la Couronne, magasin, boulangerie et 9 poses de terre.

Les mises se feront par lots séparés ; elles auront lieu le **tundi 11 mai prochain**, à 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière de l'établissement.

Sales, le 20 avril 1908.

H569B]

Par ordre : *Le Secrétariat communal.*

DÉCHETTERIE

Horaires de la déchetterie :

MARDI	18h00 - 19h00
VENDREDI	17h30 - 19h00
SAMEDI	9h00 - 11h30

**LA DÉCHETTERIE SERA FERMEE LES VENDREDIS
26 DÉCEMBRE 2025 ET 2 JANVIER 2026.**

Le ramassage des ordures ménagères débute le mercredi matin à 07h30; à déposer dès 06h00. Nous vous remercions de respecter cet horaire.



**DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LES RAMAS-
SAGES PRÉVUS LE MERCREDI SONT AVANCÉS AUX
MARDIS 23 ET 30 DÉCEMBRE 2025.**

LES ENTREPRISES SÂLOISES

La commune communique la liste des entreprises actives sur le territoire, via son site internet .

Dans le but de soutenir le commerce local, le Conseil communal propose également de publier, au fur et à mesure, les coordonnées des entreprises qui en font la demande. Afin de proposer ce service de manière utile et équitable aux lecteurs de « Les Quatre font la Une », il a fixé les règles suivantes :

- * les sociétés ou entreprises sont représentées par une personne physique ;
- * l'entreprise est domiciliée sur la commune ;
- * seules les sociétés ayant demandé à être publiées apparaîtront ;
- * seules les sociétés offrant un service ou des biens utiles aux habitant·e·s de la commune seront publiées ;
- * la publication se fera sous forme de liste, comprenant le nom de l'entreprise, le nom de la personne de contact, le numéro de téléphone ou de portable, l'adresse postale, l'adresse mail et le nom du site internet ;
- * le conseil communal définira seul la pertinence de la publication et de l'ordre de parution, selon les critères ci-dessus.

Intéressé·e ? Faites parvenir vos informations écrites à l'administration communale.

Garage Bulliard Sàrl

Entretien et réparation de toutes marques, diagnostic électronique multimarques, entretien moteur, distribution, remplacement d'embrayage, service pneumatique, préparation expertise, etc.

Route du Rontet, 17a
1625 Sâles

079 489 96 13 // garage.bulliard@bluewin.ch //
garage.bulliard

Agrofarm Sàrl

Outilage professionnel, entretien d'espaces verts

Tout pour votre exploitation :
Robot racleur et collecteur, traite robotisée, caméra de surveillance, tapis, caillebotis, etc.

Magasin à Sâles ouvert du lundi au samedi
Route de la Joretta 126, 1625 Sâles

026 565 56 44 // info@agrofarmsarl.ch //
www.agrofarmsarl.ch

VŒUX DU CONSEIL COMMUNAL

Une délégation du Conseil communal a rendu visite à

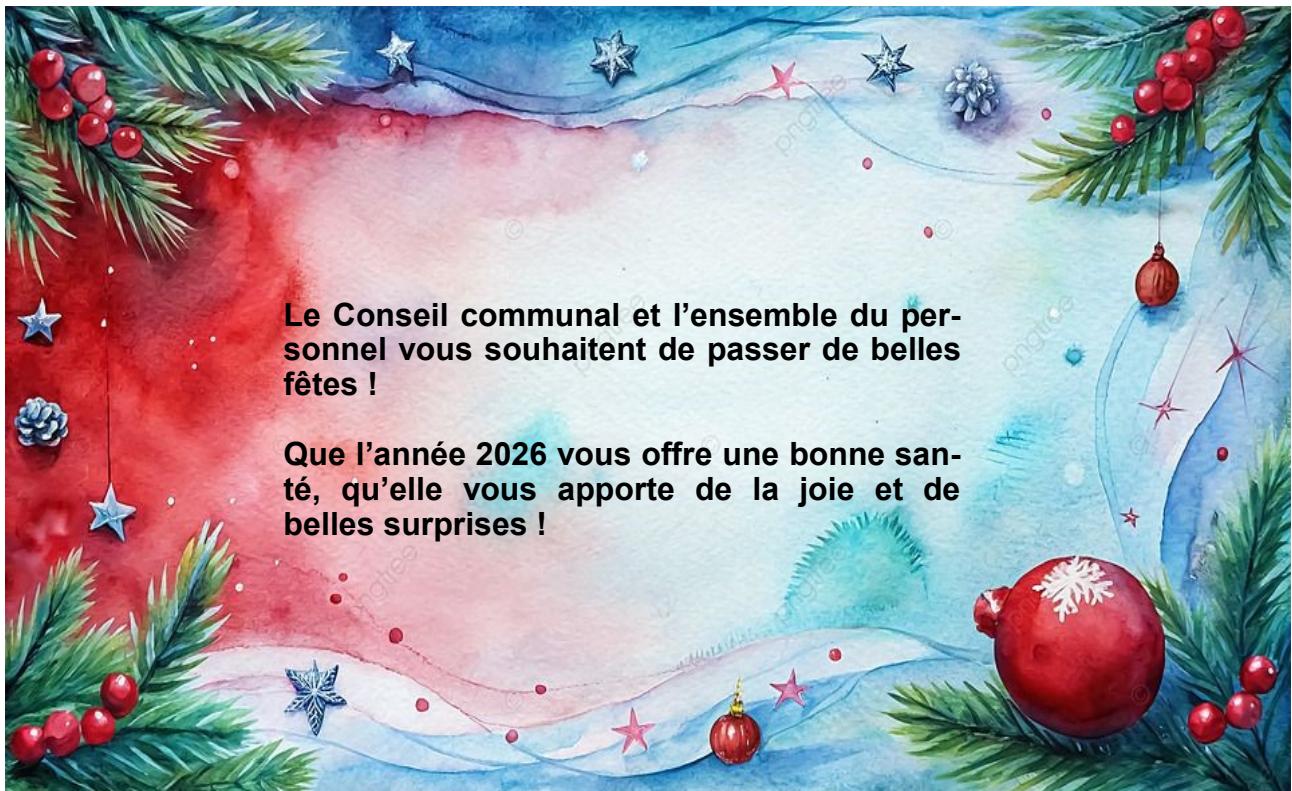
Monsieur Roger Savary à Sâles, né le 29 avril 1935,
Madame Marie-Jeanne Yerly à Sâles, née le 11 mai 1935,
Monsieur Jean Claude Baconnier à Sâles, né le 11 mai 1935,
Monsieur Benoît Oberson à Maules, né le 12 juin 1935,

Aux quatre nonagénaires, nous souhaitons encore un très heureux anniversaire ainsi que la santé, la joie et la prospérité pour de nombreuses années.

Le Conseil communal adresse ses sincères félicitations aux parents de :

- * Charly Moullet, né le 11 mai 2025, fils de Camille Risse et Joël Moullet ;
- * Elio Martins Tavares, né le 14 mai 2025, fils de Ana Claudia et Filipe Eduardo Matins Tavares ;
- * Arsène Oberson, né le 31 mai 2025, fils de Florence Oberson et Michaël Thorin ;
- * Edith Monney, née le 27 juin 2025, fille de Laurie et Maxime ;
- * Iris Bezianis, née le 8 juillet 2025, fille de Laurane Chytiris et Alexandre Bezianis ;
- * Joanne Menoud, née le 24 juillet 2025, fille de Julie et Florian ;
- * Etienne Savary, né le 1er août 2025, fils de Christel et Grégoire ;
- * Léonard Tercier, né le 13 août 2025, fils de Coline Uldry et Cédric Tercier ;
- * Lise Caille, née le 17 septembre 2025, fille de Lucie Boschung et Michaël Caille ;
- * Liv Sonney, née le 18 septembre 2025, fille de Cindy et Frank ;
- * Eloi Seydoux, né le 2 octobre 2025, fils de Michèle Genoud et Cyril Seydoux.

Ces avis sont consentis par les heureux parents.



PAGE OUVERTE ... À LA FSG SÂLES

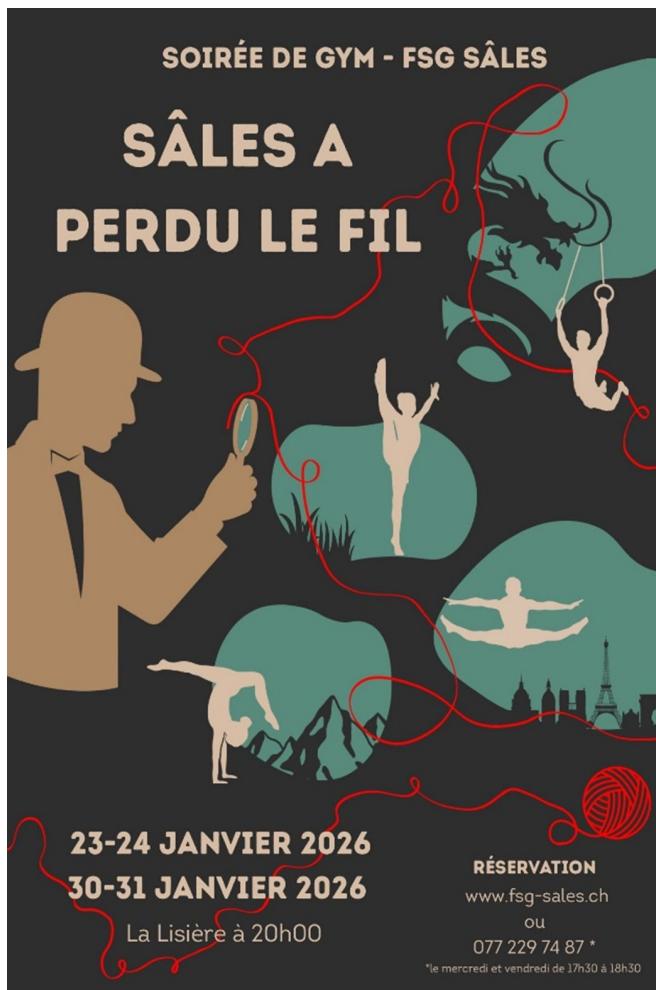
Notre société de gym, la FSG de Sâles, est un peu comme une grande famille... mais en plus sportive, plus bruyante, et avec nettement plus de courbatures et parfois quelques bleus. Nos 340 membres sont encadrés par plus de 40 monitrices et moniteurs talentueux et géniaux, qui n'ont qu'un seul but, faire sourire des sportifs en plein effort.

Nous proposons une large palette d'activités adaptées à tous les âges et à tous les niveaux. Dans notre groupe parents-enfants nous accueillons les enfants dès 2 ans, et à cet âge ils courent partout... alors le but des monitrices est de canaliser cette "énergie positive" ! Ensuite ils pourront évoluer vers d'autres disciplines telles que le poly sport, les agrès, le volleyball, la course à pied ou encore la marche.

Notre FSG de Sâles, ce n'est pas seulement des entraînements et des muscles qui tirent : mais aussi deux événements désormais incontournables pour notre village :

- La légendaire Course à travers Sâles, qui réunit depuis 30 ans régulièrement plus de 700 coureurs de toute la région
- Et bien sûr, la mythique Soirée de gym, quatre soirées de spectacle où plus de 200 gymnastes montent sur scène pour briller, s'amuser entre eux mais également rencontrer les membres des autres groupes, partager un verre, une anecdote sportive... ou une crampe, mais tout est parfaitement synchronisé... enfin, en théorie, parfois il suffit de peu de chose pour que tout le monde perde le fil... En résumé, notre société, c'est un endroit où l'on transpire, où l'on rit, où l'on progresse, mais où l'on passe surtout de très bons moments.

Matthias Schmidt, Président de la FSG



Sâles a perdu le fil

Un instant, tout semblait claire, organisé, maîtrisé... et puis, catastrophe !

Le fil rouge a disparu. Volé, envolé !

Deux membres du comité se lancent alors dans une enquête rocambolesque pour le retrouver. Entre maladresse, fausses pistes et rencontres improbables, ils tentent de démêler ce mystère sans... s'emmêler davantage.

Venez découvrir le talent, la souplesse et la passion de nos gymnastes lors d'un spectacle exceptionnel !

Dès le mercredi 10 décembre 2025, vous pourrez réserver vos places.

Le comité de soirée gym de la FSG Sâles ainsi que tous les gymnastes se réjouissent d'ores et déjà de vous accueillir nombreux à la Lisière et de partager avec vous un moment magique.